

# Meurchin

notre ville



Bulletin municipal Juin 2021 - N° 485



Le jeudi 6 mai, nous avons reçu Mme Christelle BUISSETTE, Vice-présidente à la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, chargée des dynamiques culturelles. Elle était accompagnée de Yannick KREMER coordinateur du réseau de lecture publique. Nous leur avons présenté l'ARTCHIPEL et l'ensemble de nos actions.



Meurchin répond régulièrement à des appels à projets afin d'obtenir des aides financières et techniques de la CALL et toujours proposer de nouvelles activités culturelles aux Meurchinois. Nous bénéficions aussi des prestations d'artistes dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique. Ceci grâce également au travail quotidien de Gaëlle, Séverine et Charline pour organiser ces projets et les présenter à la population.

Nous remercions vivement les différents élus et intervenants de la CALL pour notre partenariat, plus particulièrement Madame la Vice-présidente Christelle Buissette, Madame Laurence Descamps, coordinatrice d'éducation artistique pour la CALL et pilote du dispositif CLEA, pour sa présence, et sa participation très active lors de l'atelier avec les enfants.



Plus de détails sur le site internet de la commune.

Dirigeons-nous vers un des ateliers de Simone DECOUPE, suivi par les centres du mercredi, en page 4 & 5

Marché Hebdomadaire chaque samedi de 8h00 à 12h00 sur le parking de la place.



## RAPPEL : Masques obligatoires





Formation musicale pour les enfants dès 5 ans (révolus au 1<sup>er</sup> septembre 2021) jusqu'à l'âge adulte



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

- Jardin d'éveil et Niveau « Initial »
- Cours de Formation Musicale (solfège)
- Cours de Formation Instrumentale (flûte, clarinette, saxophone, trompette, cor, saxo basse, guitare, batterie, piano, ...)
- Activités collectives (chorale, ensemble instrumental, ...)

Nouveaux élèves Meurchinois :  
Samedi 28 août de 9h à 12h et  
Mercredi 1<sup>er</sup> septembre de 16h30 à 18h30.  
Nouveaux élèves extérieurs :  
Jeudi 2 septembre de 16h30 à 18h00  
(attention places limitées)

Réunion d'information pour tous les élèves inscrits :

**Lundi 6 septembre à 18h00, SALLE DES FETES**, Place Jean Jaurès à Meurchin.

Pour vous inscrire merci de prévoir une attestation d'assurance responsabilité civile, un justificatif de moins de 3 mois, une attestation d'assurance pour les instruments loués et un mode de paiement (CB, chèque, espèces, tickets loisirs CAF)

L'ÉCOLE DE DANSE

L'école municipale de danse est ouverte aux enfants dès l'âge de 5 ans, jusqu'à l'âge adulte.

Véronique Génot, Professeur et Chorégraphe, enseigne la danse dans les domaines du Classique et Modern Jazz. *Un gala programmé les 11 et 12 juin 2022 clôturera la saison.*

Jour	Horaires	Age des participants	Type de danse
LUNDI	de 17h45 à 18h30	5*/7 ans	Eveil à la danse
	de 18h30 à 19h15	8*/10 ans	Initiation Moderne
	de 19h15 à 20h15	Ados	Classique
	de 20h15 à 21h15	Adultes	Moderne
MARDI	de 17h15 à 18h00	11/13 ans	Moderne
	de 18h00 à 18h45	8*/10 ans	Initiation Classique
	de 18h45 à 19h45	Ados	Moderne



- dès 5 ans\*  
- dès 8 ans\*

\*révolus au 1<sup>er</sup> septembre 2021

**INSCRIPTIONS :** Mardi 7 et jeudi 9 septembre de 18 h à 20 h à l'Artchipel, Place Jean Jaurès, salle multifonctions

**REPRISE DES COURS** le 13 septembre 2021

**POUR VOUS INSCRIRE** merci de prévoir une attestation d'assurance responsabilité civile, un justificatif de moins de 3 mois, une attestation d'assurance pour les instruments loués et un mode de paiement (CB, chèque, espèces, tickets loisirs CAF)

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

Horaires des cours : tous les mercredis à l'Artchipel

- 15 h à 16 h 30 : niveau 1 (enfants de 7 à 11 ans)
- 16 h 45 à 18 h 15 : niveau 2 (enfants et adolescents)
- 18 h 30 à 20 h 30 : niveau 3 (adolescents et adultes)

Reprise des cours le mercredi 22 septembre 2021.  
Tarifs et renseignement auprès du service culturel.  
Nouvelles inscriptions entre le 1<sup>er</sup> et le 17 septembre

Aux côtés de Louise, notre nouvelle professeure, vous testerez les différents langages plastiques ! Vous multiplierez les expérimentations grâce à une pédagogie multidisciplinaire. Vous prendrez plaisir à tester votre imaginaire, vous découvrirez différents médiums en vous initiant à la pratique du dessin, de la peinture, du collage... Très à l'écoute de vos envies, cet atelier vous invite à développer votre sensibilité, votre curiosité et votre esprit critique à travers l'expérimentation de plusieurs procédés artistiques et la découverte du travail d'artistes et d'œuvre d'art.

EXPOSITION



L'exposition-jeu **4 saisons au potager** nous fait découvrir la saisonnalité des produits du jardin (les fraises ne poussent pas en hiver !), les interactions qui lient les plantes et la petite faune discrète du potager, les dangers des pesticides, les outils et les mots du jardinier, les fleurs comestibles (et celles qu'il vaut mieux ne pas goûter !) tout un univers connu et méconnu parcouru grâce à quatre jeux interactifs pour apprendre en s'amusant.



Du 7 au 19 juin à la Médiathèque de Meurchin

Entrée libre aux heures d'ouverture de la Médiathèque. Accueil des élèves des Platanes durant toute la période.



Chers Meurchinoises, Chers Meurchinois,

Alors que les rassemblements et commémorations sont limitées à 10 personnes sur l'espace public, alors que nous n'avons pu nous rassembler il y a quelques jours pour la Fête des Voisins qui est reportée au vendredi 24 Septembre, des milliers de personnes s'étaient tout naturellement rassemblés à Lille les 23 et 24 Mai pour célébrer la victoire de leur équipe de football. Tentant mais tout aussi dangereux !

Comment comprendre de telles différences de traitement sur un même territoire ?

Nous n'en sommes qu'aux premières phases de déconfinement et il est important de ne pas brûler les étapes, sous peine de retrouver trop rapidement quelques privations de liberté.

Aussi, s'il fallait de nouveau vous le rappeler, et jusqu'au 30 juin 2021, le port du masque reste obligatoire partout sur la commune, notamment lorsqu'il y a risque de croiser un grand nombre de personnes. Ceci est d'autant plus important dans le périmètre aux abords des écoles et au sein de celles-ci.

Il m'arrive encore bien des fois, de croiser dans le périmètre des écoles, quelques personnes étourdies à en oublier le port du masque, d'autres se considérant trop jeunes pour ne pas s'en munir ou encore d'autres qui, trop près des grilles des écoles, pour quelques bouffées de tabac baissent le masque qui protégerait les enfants qui les entourent.

Je compte sur chacun de vous pour continuer les efforts entrepris, ce qui nous permettra, j'en suis sûr, de retrouver quelques petits plaisirs. Ils sont déjà visibles : nos associations sportives reprennent toutes le chemin de nos salles municipales pour y accueillir les pratiquants mineurs (bientôt, ce sera le tour des sportifs adultes), nos écoles municipales culturelles sont de nouveau accessibles au sein de l'ARTCHIPEL (terminées les visios!), et quelques assemblées générales commencent à se programmer.

Prochainement, nos forains pourront reprendre la route et nous les retrouverons d'ici quelques semaines puisque, avec les Anciens Sapeurs Pompiers de Meurchin et environs, les festivités autour de la fête foraine se dessinent à un rythme soutenu.

Enfin, nos commerçants retrouvent un rythme de travail presque normal en raison du couvre-feu repoussé depuis peu à 21 heures quand d'autres ont enfin pu rouvrir alors qu'ils ne fonctionnaient jusqu'ici qu'en click and collect. Pensez à pousser la porte de nos commerçants locaux qui peuvent vous donner de belles idées pour par exemple penser à nos enseignants en cette fin d'année scolaire qui arrive à grands pas.

Le Maire de Meurchin,  
Frédéric ALLOÏ

Une partie des discours de Monsieur Frédéric Alloï Maire de Meurchin et de Laurent Maillard, président des médaillés du Travail ont été enregistrés.



Rendez-vous sur la chaîne  
YouTube de la Mairie de Meurchin



**Le 8 mai 1945 ... la Guerre est finie ... Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées.**



Associé au discours du 8 mai commémorant la victoire, Monsieur le Maire a demandé le silence en hommage à Eric Masson, décédé le 5 mai 2021, serviteur de la République, mort dans l'exercice de ses fonctions. Puis silence fut fait aussi, rendant hommage à Chahinez, une jeune femme de 31 ans tombée sous les coups de son conjoint et brûlée vive par ce dernier. À leur famille respective, à leurs proches, à leurs collègues nous présentons nos plus sincères condoléances.

### Meurchin Notre Ville N° 485 - JUIN 2021 Mensuel d'information

Rédaction et administration : Mairie de Meurchin - Place Jean Jaurès - 62410 Meurchin - ☎ 03.21.74.08.13 - Fondateur : Augustin LESCOUF  
 Directeur de Publication : Frédéric ALLOÏ, Maire - Rédacteur en Chef : Frédéric ALLOÏ - Rédaction et photos : Brigitte MARTIN  
 Impression : Imprimerie L'Artésienne - ZI de l'Alouette - rue F. Jacob - 62800 Liévin - ☎ 03.21.72.78.90



## Meurchin a bénéficié du dispositif CLEA mis en place par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France



La CALL met à disposition de ses 22 communes une pépinière d'artistes grâce à son dispositif CLEA.

Dans ce cadre, 5 artistes aux univers variés sont à résidence dans la région durant 4 mois. Ces artistes (plasticiens, danseurs, vidéastes, artistes originaux ...) viennent rencontrer des publics jeunes et moins jeunes et partager leur démarche artistique au travers des ateliers aussi originaux que variés.



Simone DECOUPE, issue du CLEA, a dirigé les enfants du centre de loisirs du mercredi, de la Brique à la dentelle de papier ! Les enfants ont utilisé de vraies « briques du Nord » pour en reproduire les contours sur des rouleaux de papier grand format (taille 2 Adams 1/2.... Les enfants comprendront !!).

Ces murs de papier ainsi obtenus seront découpés par des adultes lors d'un autre atelier pour en faire d'énormes pochoirs que les enfants peindront ensuite pour en faire deux projets : des représentations des murs, une en positif et une en négatif, qu'ils exposeront à l'ARTCHIPEL.

D'autres détournements artistiques viendront en continuité de cet atelier, mais chut... nous y reviendrons une prochaine fois.



L'artiste Simone DECOUPE a ensuite emmené les enfants à l'ARTCHIPEL où ils ont pu découvrir son univers de découpe de papier, un véritable travail d'orfèvre.

Les enfants étaient très attentifs et curieux. L'explication du travail de Simone et le travail qu'ils venaient de faire leurs donneront peut-être envie, comme Simone, de découper des dentelles de papier et de devenir de vrais artistes.

**Merci à la CALL, à la DRAC et merci aussi à La Briquèterie LAMOUR, créateur et fabricant de Briques, généreusement donné toutes les briques pour la réalisation de ce projet.**



Qu'est-ce que le CLEA exactement ?

**Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA)**

Les CLEAC sont des leviers essentiels de la politique d'éducation artistique et culturelle, priorité du ministère de la Culture. Contrats de 3 ans renouvelables, signés

a minima entre une collectivité, la DRAC et l'Éducation nationale, ils permettent aux jeunes de se constituer un parcours d'éducation artistique et culturelle cohérent. Ils peuvent aussi s'adresser à l'ensemble de la population et permettent de structurer le développement culturel sur les territoires concernés.



Plus de détails sur le site internet de la commune.

Après l'atelier « de la brique à la dentelle », Simone DECOUPE continuera d'expliquer aux enfants tout son univers artistique.



Simone DECOUPE  
a exposé ses œuvres  
à la Médiathèque  
du 5 au 25 mai.

Plasticienne et artiste du papier, elle reproduit sur des feuilles de papier, grâce à son scalpel, des motifs décoratifs, géométriques, inspirés par l'entomologie, la botanique, l'architecture. Elle ne dit pas « papier découpé » mais « dentelle de papier » pour parler de son art. Elle est intervenue auprès des enfants accueillis lors des centres du mercredi et du groupe des ados de l'école d'arts plastiques de l'Artchipel.

## Retrouvons cette fois les enfants que nous avons suivis jusqu'au Centre Equestre de MEURCHIN

Quelques activités ont pu reprendre pour nos élèves Meurchinois.

La municipalité finance des cours d'équitation pour 3 classes de l'école Les Platanes.

Et c'est donc avec plaisir que nous avons pu accompagner les CE1 jusqu'au centre équestre de Meurchin.



Pour les enfants, ce fut une reprise tout en douceur et en caresses !! Ils ont eu beaucoup de plaisir à retrouver leur monture. Grâce à Meggane l'éducatrice, ils ont appris à diriger leurs poneys. Certains n'en ont fait qu'à leur tête !! Mais non, pas les enfants !!

J'ai donc eu la chance de faire la connaissance de Violette, Julie, Luciole, Mathéo, Melba, Antoine ou Cendrillon, Caramel et Adam, Océane et même Aeron et Zoé !!

Et bien maintenant, à vous de deviner à qui correspondent tous ces prénoms.

Attention, il y a des pièges !!



Plus de détails sur le site internet de la commune.



**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le  
14 Juin 2021 À 18h30 salle des Fêtes**  
Il se fera sans public, mais sera retransmis en vidéo  
Sur la chaîne YouTube de la Mairie de Meurchin

## INFOS ASSOCIATIONS... INFOS ASSOCIATIONS... INFOS ASSOCIATIONS... INFOS



### **Le Club Féminin de Meurchin reprendra ses activités en Septembre avec :**

- les séances du mardi après-midi pour des jeux de lettres ou de quizz, des conférences, etc...
- le Qi-Gong le vendredi matin
- les séances de sophrologie de groupe du lundi reprendront selon un calendrier communiqué début septembre.



### **Le Club de Gymnastique d'entretien de Meurchin envisage une réouverture des séances dès la rentrée de septembre 2021 selon l'évolution du contexte sanitaire.**

- il n'y aura plus de séances le Vendredi avec Sandy.
  - la cotisation sera de 45 € pour les adhérentes ayant réglé l'intégralité de leur cotisation 2019-2020
  - elle sera de 60 € pour la saison 2021-2022
- L'assemblée générale se tiendra le mercredi 30 juin 2021 à 18h30 salle de la Mairie.

## INSCRIPTIONS POUR LE MARCHÉ AUX PUCES

*Ces informations pourraient toutefois évoluer en fonction de l'évolution sanitaire*

**MEURCHIN samedi 17 juillet 2021 de 06h00 à 18h00**

**50<sup>ème</sup> MARCHÉ AUX PUCES RÉGIONAL**

*Organisé par l'amicale des anciens Sapeurs-Pompiers de Meurchin et environs*

**5 €  
les 3 mètres**

**Pour les rues et quartiers :** rue Jules Guesde (du carrefour Salengro à la rue du 8 mai des 2 côtés)  
Rue Victor Hugo (des 2 côtés) rue Léon Gambetta (côté du mur des services techniques) rue de la gare jusqu'à la nouvelle résidence Les Capucines (côté Ancienne Caserne) le Rond-Point et la Résidence La Roseraie (des 2 côtés)

### **Réservations :**

- **Pour les Meurchinois devant chez eux :**  
le mercredi 09 juin 2021 de 17 à 19h à la Maison des Associations  
Le samedi 12 juin 2021 de 10 à 12h en Mairie
- **Pour l'ensemble des Meurchinois :**  
le mercredi 16 juin 2021 de 17 à 19h à la Maison des Associations  
Le samedi 19 juin 2021 de 10 à 12h en Mairie
- **Pour l'ensemble des Meurchinois et des extérieurs :**  
Les mercredis 23 juin, 30 juin et 07 juillet de 17 à 19h à la Maison des Associations  
Les samedis 03 juillet et 10 juillet de 10 à 12h à la Mairie  
Dernière permanence : le mardi 13 juillet de 17 à 19h à la Maison des Associations

**Pour les inscriptions sur place, port du masque et gestes barrière obligatoires !**

**Les inscriptions par courrier sont à adresser à :** Mairie de Meurchin, Amicale des anciens sapeurs pompiers place Jean-Jaurès 62410 MEURCHIN. Y joindre le règlement par chèque à l'ordre de l'amicale des sapeurs-pompiers de Meurchin.

**Aucune inscription ne sera prise par téléphone !**

**Concernant les véhicules,** réservez un emplacement pour ne pas empiéter sur la chaussée (raison de sécurité).

**Le jour du marché aucune inscription sur place.** Sans exception ! Respectez les 4 mètres de passage pour les véhicules de secours (raison de sécurité) aucun véhicule ne sera admis rue Victor Hugo (des 2 côtés) et rue Gambetta 1 côté service technique pour le déballage.



Maryline BAILLET, adjointe au C.C.A.S. a porté un projet municipal en mettant en place ce service d'aide à la mobilité. C'est ainsi que nous avons donné rendez-vous à Odette BRIET qui utilise cette navette depuis quelques mois. Elle est très satisfaite.



**Véhicule conçu pour 9 personnes dont deux places fauteuils roulants.**

Elle fait chez elle son planning et définit les endroits où elle veut se rendre après avoir vérifié être dans les bons créneaux horaires mis à sa disposition par la Société APODIS. A chaque course, elle donne au chauffeur son planning pour la fois suivante. Il est temps pour Michel et Odette de prendre la route et de récupérer en chemin d'autres personnes utilisant ce service. Ce jour là, c'était « courses » dans la zone commerciale, elle aurait pu tout aussi bien aller chez le médecin, le dentiste et même au marché. Ils définiront ensemble d'un horaire de rendez-vous pour le retour.



Reportage complet sur le site internet de la commune.

**Allo S.A.M. !!**

Si comme Odette, vous voulez vous déplacer, n'hésitez plus, appelez le C.C.A.S. pour remplir un dossier.

**Renseignements et INSCRIPTION OBLIGATOIRE sur rendez-vous auprès du CCAS au 03.21.08.05.18.**

Prévoir votre carte d'identité, un justificatif de domicile, une photo d'identité et 5€ de frais d'adhésion pour l'année. (Dans un rayon de 5 km et réservé aux personnes de plus de 70 ans ou personnes appareillées).

**Le plan canicule** est décliné par le préfet qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés pour diffuser

les recommandations sanitaires à la population, limiter les expositions et soutenir les personnes les plus vulnérables pendant les vagues de chaleur.



**PLAN CANICULE**



Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la ville de Meurchin élabore chaque année un « plan canicule ». Ce plan comporte notamment la constitution, par le Centre Communal d'Action Sociale, d'un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de forte chaleur, pour leur venir en aide si nécessaire.

Si vous avez plus de 65 ans, ou êtes en situation de handicap, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur le registre nominatif, institué dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence, en retournant le questionnaire confidentiel par mail à [seniors@meurchin.fr](mailto:seniors@meurchin.fr) ou en le déposant au Centre Communal d'Action Sociale, 11 place Jean-Jaurès BP 30017, 62410 Meurchin. (une boîte aux lettres est à votre disposition).

Vous avez connaissance d'une personne de votre famille concernée ou une personne vulnérable (voisin etc...), vous pouvez en informer le CCAS au 03.21.08.05.18. qui prendra contact avec elle.

*Le document est à disposition au CCAS, à l'accueil de la MAIRIE ou téléchargeable sur le site de la commune.*



*Très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Monsieur Narcisse LOHEZ, son épouse et ses enfants vous adressent leurs très sincères remerciements.*



*La famille vous exprime leurs très sincères remerciements pour vos gestes réconfortants lors du décès de Monsieur Michel KORGER*



## LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



### BESOIN D'EFFECTUER UNE DEMANDE ?

Vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Trouver une mairie disposant d'une « station de recueil » :

- Par internet : sur le site de votre préfecture
- Par téléphone : 3939 Allô Service public (service gratuit, coût de l'appel selon opérateur)

Vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)



**Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 juin 2021 pour le premier tour et 27 juin 2021 pour le second tour.**

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. Si vous êtes dans une autre situation, vous devrez faire la démarche vous-même auprès de la Mairie.

**Vous souhaitez déposer une demande de procuration :** connectez-vous sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/> et laissez-vous guider ou rendez-vous dans le commissariat le plus proche muni d'une pièce d'identité.



En raison des directives sur la situation sanitaire et le double scrutin des 20 et 27 juin prochains, **le bureau de vote n° 4 Maison des Associations est déplacé à la Salle d'Activités, ancienne caserne des sapeurs-pompiers, 1 rue de la Gare.**

L'ensemble des électeurs est invité à se munir de son propre stylo, porter le masque et respecter une distanciation, notamment à l'entrée des bureaux car seuls 3 votants pourront y être présents simultanément.



Le Service Environnement distribuera gratuitement du compost de 8h00 à 16h45

**toute la journée du vendredi 25 juin 2021.**

Ils vous donnent rendez-vous aux services techniques rue Gambetta.

Respectons les gestes barrières, port du masque obligatoire.



## DERNIER RAPPEL... DERNIER RAPPEL... DERNIER RAPPEL... DERNIER

Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie et au Service Environnement.

*Alors n'attendez pas plus longtemps, tous à vos binettes !!*

► Inscriptions en Mairie jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021 inclus.

## Nous vous informons de l'arrivée de nouveaux commerçants



**Happy'clean**

Nettoyage Intérieur véhicules, tapis / moquettes, canapés...

**Mr RAUX**

Nettoyage mobilier tissus et intérieurs véhicules.

Autres prestations disponibles sur demande et sur devis.

Matériels et produits professionnels : **06.95.90.18.07.**

06/95/90/18/07  
Happyclean62410@gmail.com

14 Cité de la gare  
62400 MEURCHIN



<http://www.facebook.com/FlandersArchery/>  
[www.flandersarchery.com](http://www.flandersarchery.com)  
Réglage de matériel et retraits de commande

**11 bis rue Basly - 62410 Meurchin**

[magasin@flandersarchery.com](mailto:magasin@flandersarchery.com)  
**03.21.40.29.12**